

Indicateur nominatif — la même exigence que les autres

LINDBERGH FORMATION — 16 rue de Maillé, 91310 Montlhéry · RCS Evry 817 946 114

Document établi le 24/09/2026

Document fictif

Document fictif — exemple de démonstration

Ce document est produit par le site Blue Lemon Agent pour illustrer ce qu'un agent IA remet à ses utilisateurs. Les sociétés, dossiers, montants et personnes qui y figurent sont inventés. Il n'a aucune valeur juridique, comptable ni commerciale.

Document fictif, produit pour la démonstration. **Un chiffre que personne ne peut refaire n'est pas vérifiable : il est seulement cru.**

Ce qui est fourni pour installer l'échelon nominatif

Condition	Fondement	Ce que l'agent produit
Proportionnalité	Art. L1121-1 du Code du travail	Périmètre réduit, justifié par écrit
Information préalable	Art. L1222-4 du Code du travail	Note datée, prête à diffuser
Consultation du CSE	À partir de 50 salariés	Dossier complet

Les quatre mentions que porte tout indicateur, nominatif ou non

Mention	Ce qu'elle empêche
---------	--------------------

Définition en clair	Deux chiffres justes sous un même nom
Date de coupure	Un écart au jeu pris pour une erreur
Dénominateur	Un pourcentage sans base
Sources et requête	Un chiffre qu'on ne peut que croire

Le cas qui a rendu l'exigence non négociable

Indicateur	Rapport A	Rapport B	Les deux sont-ils justes ?
« Nombre de commandes du mois »	847	912	Oui

Un écart de définition sur un total agrégé **fait discuter une tendance**. Le même écart sur un indicateur nominatif **fait discuter une personne dans son entretien annuel**, avec un chiffre qu'elle ne peut ni refaire ni contester.

Ce qui accompagne obligatoirement un indicateur nominatif

Élément	Destinataire
La requête qui produit le chiffre	La personne concernée

Sur **41 rapports diffusés, aucun** ne permettait de refaire le chiffre.

À fixer par l'entreprise

Indicateurs nominatifs retenus : _____

Date de consultation du CSE : _____

de déploiement décrit au devis, aucune isolation dédiée n'étant présumée ; les mécanismes de chiffrement en transit et au repos, leurs composants et la gestion des clés sont ceux documentés pour l'architecture retenue ; les rôles et permissions sont configurés et recettés pour les identités et systèmes effectivement raccordés ; les événements journalisés, leur contenu, leur durée de conservation et leurs accès sont définis pour le déploiement retenu.